

une surprise se retira à Siang ya tan, au sud de Nan-Tch'ang; d'autre part, le prince de Tchou, Ma Yin, envoyait des secours à ce dernier tout en se préparant lui-même à faire le siège de Kao Ngan. Sur ces entrefaites, le général Tcheou Pen est envoyé avec 7,000 hommes de Kouang Ling et fait Wei Ts'iouen-foung prisonnier, puis il s'empare de Youen Tcheou et de Sin Tcheou, et en peu de temps il place tout le Kiang Si sous la domination du prince de Houai Nan.

L'empereur, furieux de voir s'agrandir la puissance de ses vassaux, passa sa mauvaise humeur sur WANG TCHOUNG-SE, gouverneur de Tch'ang-Ngan, qu'il força à se suicider, à la grande irritation des Grands, en particulier de LIEOU TCHE-HIUN que T'ai Tsou, pour le calmer, éleva à une haute dignité, en lui donnant l'ordre de venir en prendre possession¹. Mais prévenu par LIEOU TCHE-HOUAN, son frère, du danger que sa vie courrait s'il se rendait aux ordres de l'empereur, Lieou Tche-hiun, avec la ville de T'oung Tcheou dont il était gouverneur, se soumit à LI MEOU-TCHEN, prince de Ki, força Houa Tcheou, fit occuper T'oung Kouan, passe importante, et, ayant gagné la garnison, il se fit remettre la ville de Tch'ang Ngan, dont le gouverneur LIEOU HAN, successeur de l'infortuné Wang Tchoung-se, fut expédié à Li Meou-tchen qui le fit mettre à mort. Lieou Tche-hiun, privé de ses titres et de ses emplois par l'empereur, en compensation eut la faveur de Li Meou-tchen qui lui ordonna de s'emparer de Ling Tcheou (910) où il veut l'établir; le gouverneur de Sou Fang (Ning Hia Wei), HAN SUN, appelle au secours de la place le général impérial Kang Houai-tchen qui fait lever le siège, mais il est surpris dans une embuscade par Lieou Tche-hiun qui, avant de se représenter devant Ling Tcheou l'année suivante, s'allie au prince de Tsin pour prendre Hiao Tcheou où ils sont rejoints par Li Meou-tchen, toutefois les confédérés sont obligés de se retirer devant les troupes impériales.

T'ai Tsou, toujours ombrageux, voulait déposséder le prince de Tchao, WANG JOUNG, qu'il soupçonnait d'entre-

1. MAHLLA, VII. p. 135.